

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2017 DEVE 118 Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La végétalisation est un enjeu majeur de la transition écologique des villes et particulièrement de l'adaptation de Paris au changement climatique. Elle vise à lutter contre les îlots de chaleur urbains, à améliorer le cadre de vie des Parisiennes et des Parisiens, à réduire l'apport d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement tout en développant la biodiversité. Le programme de mandature traduit cette ambition à travers différentes actions mises en œuvre d'ici 2020 :

- Planter 20 000 arbres supplémentaires,
- Atteindre 100 hectares de murs et toits végétalisés, dont un tiers sera consacré à la production de fruits et légumes,
- Ouvrir au public 30 hectares d'espaces verts supplémentaires,
- Aménager un potager et/ou un verger dans chaque école,
- Développer l'agriculture urbaine,
- Végétaliser l'espace public, notamment par l'aménagement de rues végétales.

Qu'il s'agisse d'arbres, d'arbustes ou de simples plantes d'ornement, les végétaux plantés sur l'espace public ou privé au niveau du sol, des toitures ou sur les murs, participent à la construction et au renforcement des trames vertes parisiennes en offrant des habitats aux espèces et en permettant leur circulation entre les réservoirs de biodiversité identifiés. Le développement de la nature en ville s'inscrit ainsi dans les objectifs du plan biodiversité adopté en 2011 et actuellement en cours de révision.

J'ai souhaité encourager tout particulièrement le développement de la végétalisation du domaine public en l'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants. C'est dans ce cadre que le permis de végétaliser a été mis en place en juillet 2015. L'engouement des citoyens parisiens dans la démarche de végétalisation de la ville s'est également manifesté lors d'opérations qui ont reçu un accueil très favorable : les ventes des surplus de végétaux issus du centre de production horticole de la Ville de Paris et les opérations « Des graines à tous les étages » et « Des bulbes à tous les étages ».

En effet, afin d'encourager les Parisiens à embellir leur cadre de vie et à participer au développement de la nature en ville, la Ville de Paris a lancé en mars 2016 l'opération « Des graines à tous les étages » qui s'est déroulée en plusieurs étapes :

- > Entre le 16 et le 25 mars 2016, 30 000 sachets de graines ont été distribués gratuitement aux Parisiens, à la maison du jardinage puis dans les mairies d'arrondissement, proposant 15 variétés de plantes ornementales ou potagères pour fleurir les bords de fenêtres, les balcons, les permis de végétaliser ou les jardins partagés.
- ➤ Du 16 au 30 juin 2016, un concours de photos #VégétalisonsParis a été organisé sur le réseau Instagram. Les plus belles réalisations ont été sélectionnées par un jury présidé par Pénélope Komitès et composé des maires d'arrondissement. Il a attribué plusieurs prix : deux « coups de cœur » du jury, un prix mention « agriculture urbaine », un prix mention « biodiversité », un prix par arrondissement. Le prix du public, quant à lui, a été décerné à la photo ayant reçu le plus de mentions « j'aime » sur Instagram.

- Les 15 photos lauréates ont été exposées rue de Rivoli sur le mur du bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville du 6 au 26 août 2016, puis à l'occasion de la fête des jardins des 24 et 25 septembre 2016, au cours de laquelle la remise des prix aux lauréats a eu lieu. Le prix était composé d'un ficus issu de la production de la Pépinière municipale et d'une invitation pour un cours de jardinage de l'École du Breuil.
- ➤ Entre le 18 et le 31 mars 2017, 50 000 sachets de graines ont été distribués gratuitement aux Parisien-ne-s, sur les berges de Seine à proximité du Pont Marie, dans le parc de Bercy puis dans les mairies d'arrondissement, proposant un mélange favorable à la biodiversité (plantes sauvages indigènes du bassin parisien) et 7 variétés issues de l'agriculture biologique avec une plante grimpante, des plantes potagères et leurs plantes compagnes dont la propriété est d'attirer les insectes auxiliaires ou de repousser les ravageurs. Les Parisien-ne-s ont également découvert à cette occasion les graines de lin qui ont été distribuées par la confédération européenne du lin et du chanvre.
- Le 13 mai 2017, la Ferme de Paris a distribué 2 400 sachets.

L'opération « Des bulbes à tous les étages » a été lancée le 26 novembre 2016 avec la distribution de 50 000 sachets de bulbes de *Muscari armeniacum* sur le parvis de l'Hôtel de Ville, aux jardins d'Éole (18°) puis dans les mairies d'arrondissement. Par ailleurs, la Maison du jardinage (12°) a organisé une distribution de ces bulbes à l'intention des jardins partagés le 30 novembre 2016 et pour les détenteurs d'un permis de végétaliser le 3 décembre 2016.

Ces opérations de distribution sont l'occasion de mettre en place des espaces de présentation du permis de végétaliser et s'accompagnent de distribution de flyers sur ce permis et sur le concours photo #VégétalisonsParis.

Afin d'accompagner ces initiatives citoyennes et faciliter le développement du végétal, non seulement sur l'espace public mais aussi dans les espaces privés visibles depuis l'extérieur (fenêtres, balcons, terrasses, etc.), il est proposé de renouveler les opérations de distribution de sachets gratuits de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.

Ainsi, les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement travaillent à la constitution d'une gamme de végétaux d'un usage aisé pour un jardinier amateur (plantation et croissance faciles) et aux services éco-systémiques reconnus (plantes mellifères notamment).

Pour la prochaine opération, 40 000 sachets de bulbes de type *Anemones blanda* seront distribués à partir du 21 octobre 2017, sur le parvis de l'Hôtel de Ville et dans un autre lieu de la Capitale, puis dans les mairies d'arrondissement, afin que les bulbes passent l'hiver en terre et fleurissent au printemps. 50 000 sachets de graines de variétés différentes seront distribués au début de l'année 2018 lors d'un évènement de lancement, puis dans les arrondissements, pour permettre les semis avant l'arrivée du printemps. A l'occasion de ces distributions, les Parisiennes et Parisiens retrouveront la présentation du permis de végétaliser et du concours #VégétalisonsParis.

En conclusion, je vous demande de bien vouloir approuver la mise en œuvre de ce nouveau dispositif de fourniture de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens qui en feront la demande, cette fourniture étant assimilable à une subvention en nature.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.